



RESULTAT DU REFERENDUM L'accord GEPP n'est pas validé.



VOTRE PAROLE, NOTRE PRIORITÉ...

Chères et chers collègues,

Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation au référendum sur l'accord GEPP. Donner la parole à chacun, c'est l'ADN de notre syndicat : construire avec vous. Le résultat du scrutin n'a pas validé l'accord et plus de la moitié du personnel n'a pas participé au scrutin. Les dispositifs prévus par l'accord GEPP ne seront donc pas mis en œuvre. Nous respectons pleinement ce résultat.

Le débat autour de cet accord a parfois été complexe, et il n'a pas toujours permis de distinguer clairement ce qui relevait :

- de l'accord lui-même,
- des évolutions structurelles engagées par la direction ou encore des contraintes budgétaires extérieures à l'accord.

Nous le regrettons, car cet accord visait précisément à apporter des réponses concrètes aux préoccupations des agents.

Il en découle une situation de statu quo en matière de droits, de mobilité ou de parcours professionnels.

Pour autant, les besoins demeurent :

- besoin de visibilité sur les métiers ;
- besoin d'accompagnement dans les mobilités ;
- besoin de sécurisation des parcours ;
- besoin de reconnaissance et de perspectives.

Le **SNAP** continuera à accompagner individuellement ou collectivement tous les agents pour faciliter leur parcours et à porter ces enjeux avec détermination :

- En restant à l'écoute de tous les agents ;
- En proposant des solutions concrètes et utiles ;
- En luttant contre tous les projets de suppression de postes et de moyens et les transformations de nature à dégrader les conditions de travail et les métiers à France Travail comme nous l'avons toujours fait.

NOTRE ENGAGEMENT RESTE CLAIR !

- Construire de nouveaux droits concrets pour sécuriser vos parcours et compétences
- Vous informer et vous accompagner sur toutes les possibilités de mobilité et d'évolution
- Développer des dispositifs offrant visibilité, choix et perspectives réelles pour vos carrières
- Porter votre voix et vos attentes.

Ce référendum rappelle que la consultation et la démocratie syndicale sont au cœur de notre action comme ce fut déjà le cas en 2021 pour permettre la mise en place de la prime d'intéressement dans notre établissement. Votre parole guide notre travail et notre stratégie pour l'avenir.

Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour construire de nouveaux droits (NAO, accord séniors, égalité professionnelle femmes-hommes, accord pour l'insertion des personnes en situation de handicap, accord santé-prévoyance pour tout le personnel, 2ème volet de la classification privée, classification publique...).

Merci pour votre confiance !

